

8. Que le Roi de Prusse ayant perdu l'esperance de reconcilier le Roi de Suede & le Roi Auguste, après y avoir longtems employé tous les soins, s'étoit déclaré pour le Roi de Suede & pour la Nation Polonoise.

9. Que le Roi de Suede a de nouveau confirmé qu'il n'étoit entré en Pologne, que pour rétablir les droits & les libertez de la République, sans en prétendre aucune partie; mais seulement les choses nécessaires à la subsistance de ses Armées, & une prompte conclusion des Traitez commencez entre les deux Royaumes.

10. Que ces raisons, son devoir, & l'amour qu'il a pour sa patrie, ne lui permettant pas d'abandonner le soin du Gouvernement, l'obligenoient d'inviter, en vertu de sa Dignité & de son Autorité Primatiale, les Senateurs, les Généraux & les autres Nobles Polonois ses freres, de se trouver à la Diette générale qu'il convoquoit à Varsovie l'onzième Juillet 1705. pour chercher des remèdes à tant de maux.

11. Et qu'enfin il exhortoit des'y trouver dans un esprit d'union, par Députez, avec les Pouvoirs authentiques des Diettes particulieres des Palatinats, qu'il convoquoit au seizième Juin.

Ces Univerfaux furent accompagnez d'une Lettre Circulaire du Sieur Pierre Jaques Bronisz, Castelan de Pildri, Maréchal de la Confederation de Varsovie, par lesquelles il marquoit, que pour répondre au zèle que les Députez des Palatinats qui étoient venus trouver le Cardinal Primat & lui à Danzick, qui les avoient priez de travailler de nouveau au salut de la République, & que